



## **Le passé est-il garant de l'avenir ?**

Daniel St-Onge

Volume 143, numéro 2, été 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060049ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060049ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

### ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

St-Onge, D. (2019). Le passé est-il garant de l'avenir ? *Le Naturaliste canadien*, 143(2), 3-3. <https://doi.org/10.7202/1060049ar>



Société  
Provancher

## Le passé est-il garant de l'avenir ?

En 2018, nous avons fêté le 150<sup>e</sup> anniversaire du *Naturaliste canadien*. En 2019, c'est au tour de la Société Provancher de vivre ses 100 ans. Ce sont deux anniversaires exceptionnels pour une entreprise œuvrant dans le domaine des sciences naturelles.

La Société Provancher a profité de son centenaire pour faire un bilan de ses réalisations. Une première constatation est que sa longévité est le fruit de la vision d'avenir de ses fondateurs. On note aussi que ses bénévoles et les organismes auxquels elle s'est associée ont partagé ses valeurs et l'ont fait grandir au fil des ans.

C'est un fait indéniable que la Société Provancher a contribué activement à changer les mentalités au sujet de l'utilisation abusive des espèces. De plus, elle a fait naître un intérêt grandissant pour leur protection et l'utilisation durable des ressources. Elle y est parvenue en acquérant des territoires pour les protéger, en diffusant des informations scientifiques crédibles et cohérentes sur la faune et ses habitats et en sensibilisant le public — en particulier les jeunes — à l'importance de cette mission.

Aujourd'hui, compte tenu des menaces particulièrement sérieuses pour l'environnement, la Société Provancher entend poursuivre l'œuvre de ses fondateurs visionnaires. Pour y arriver, elle continuera d'agir selon quatre axes d'intervention majeurs : la protection et la gestion de milieux naturels, l'éducation et la diffusion des connaissances dans le domaine des sciences naturelles.

La pérennité de notre organisation repose en outre sur sa capacité d'adaptation aux changements non seulement environnementaux, bien sûr, mais aussi technologiques. Ainsi, comment gérer les technologies relatives à l'intelligence artificielle ? Voilà tout un défi à relever ! Il faut aussi savoir se prémunir contre les fausses nouvelles et la désinformation, comme les articles scientifiques douteux qui circulent ailleurs sur Internet. On comprend donc facilement l'importance d'une bonne communication scientifique : *Le Naturaliste canadien*, notre revue de diffusion des connaissances, devra continuer de s'y engager activement, notamment grâce à un rigoureux processus de révision par les pairs de tous les manuscrits d'articles qui lui sont soumis.

J'ignore si notre passé est entièrement garant de notre avenir, en raison notamment des nouveaux défis environnementaux auxquels notre planète est confrontée aujourd'hui. Je reste toutefois convaincu que nous et nos successeurs saurons puiser dans les réalisations antérieures de la Société pour en tirer les leçons nécessaires et entreprendre le prochain centenaire.

Bon 100<sup>e</sup> à la Société Provancher !

Daniel St-Onge,  
Président du conseil d'administration  
Société Provancher